

La retraite, parent pauvre de la sécurité sociale

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4297 - Jeudi 12 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Les chiffres des accidents toujours aussi alarmants

Les routes de plus en plus meurtrières

Page 2

Commission des affaires économiques et financières du Sénat

Le recouvrement des arriérés fiscaux, une obligation

Page 3

Indépendance tout à la fois proclamée et ajournée

Par Mohamed Habili

Ainsi qu'il était prévisible, les séparatistes ont proclamé l'indépendance de la Catalogne, tout en en suspendant les effets pour, à ce qu'ils disent, favoriser le dialogue avec le gouvernement central. Une proclamation d'indépendance assortie d'un ajournement sine die de la sécession n'est pas chose ordinaire. Comme c'est la première fois que la chose arrive, Madrid a commencé par donner le sentiment de ne pas trop savoir comment l'entendre. Lui faut-il s'en tenir au fait que l'indépendance est proclamée ou qu'elle est suspendue ? A l'heure où ces lignes sont écrites, le gouvernement Rajoy n'a pas encore fait savoir sa position définitive. Il devait se réunir pour l'arrêter. Il serait néanmoins étonnant, compte tenu de la fermeté qui jusque-là avait été la sienne, qu'il adopte à son tour une attitude marquée par l'ambiguïté. Le plus probable est qu'il agirait comme si les séparatistes ne s'étaient pas contentés de proclamer l'indépendance mais qu'ils avaient également divorcé d'avec Madrid. Le gouvernement catalan ne semble pas du reste se faire beaucoup d'illusions sur la suite des événements. Son président Carles Puigdemont est monté à la tribune du Parlement pour faire sa déclaration de l'air résigné et du pas lent de qui monte à l'échafaud. Et il ne s'est résolu d'ailleurs à le faire qu'après plusieurs heures de retard.

Suite en page 3

Zones d'expansion touristique

Les promoteurs devront contribuer à la viabilisation



Dorénavant, les investisseurs ayant déjà obtenu leurs actes de concession pour lancer leurs projets au niveau des zones d'expansion touristique (ZET) sont concernés par les travaux de viabilisation. [Lire page 2](#)

Carences dans le secteur de l'éducation à Béjaïa

L'association de wilaya des parents d'élèves monte au créneau

Page 24

Spectacle de chant lyrique

La soprano Géraldine Casey en tournée en Algérie

Page 13

Zones d'expansion touristique

Les promoteurs devront contribuer à la viabilisation

■ Dorénavant, les investisseurs ayant déjà obtenu leurs actes de concession pour lancer leurs projets au niveau des zones d'expansion touristique (ZET) sont concernés par les travaux de viabilisation.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, en visite dans la wilaya déléguée de Touggourt, fera savoir que la viabilisation des ZET se fera avec la contribution des investisseurs et cela selon les plans d'aménagement établis par l'Agence nationale du développement du tourisme (ANDT). Cette disposition, qui a été prise en charge par le projet de loi de finances de l'année 2018, entre dans le cadre de la stratégie du secteur visant à élargir le portefeuille foncier destiné à accueillir des investissements touristiques, tout en facilitant les procédures administratives, notamment en matière d'accès au foncier et la délivrance du permis de construire, poursuit le ministre. Pour l'opération relative à l'élaboration de plans d'aménagement pour la ZET de Ain Sahara sur 29 ha et celle de Témacine sur 14 ha, on apprend qu'elle est entrée dans sa phase finale, selon les expli-



PHOTO: R.

extensible de 25 hectares. Cet investissement disposera de diverses installations, dont un hôtel de 56 chambres, des bungalows, des jeux pour enfants et un parc zoologique, en plus d'une salle de conférences et une autre de lecture, selon sa fiche technique. Toujours à Nezla, il a visité un complexe touristique, dont les travaux ont enregistré un avancement de 70 %, avant d'inaugurer un motel, au niveau de l'intersection d'El-Hedjira, à proximité de la RN-3 reliant les villes de Ouargla et Touggourt. Pour les structures touristiques projetées, telle Hay-Ennassr, au flanc Ouest de la ville de Ouargla, M. Mermouri a visité un complexe touristique composé d'un hôtel de 173 chambres et 10 suites, en plus d'un centre commercial, une salle de sport et un espace multifonctionnel, avant de s'enquérir, à Ouargla toujours, des travaux de concrétisation d'un hôtel de 90 chambres et 15 suites, couvrant une superficie de 12 920 m². Ces projets font partie d'un total de 17 structures touristiques d'une capacité de plus de 2 230 lits en chantier à travers le territoire de la wilaya, et devant générer, une fois opérationnelles, environ 3 000 emplois directs et indirects.

Ces structures, dont des hôtels, des villages et des complexes touristiques, sont appelées à améliorer les prestations touristiques offertes et à consolider le parc hôtelier de la wilaya, composé actuellement de 29 structures totalisant 1 775 lits.

L. A. R.

cations fournies à la délégation ministérielle. Elle concerne dans son ensemble la mise en place d'un diagnostic ainsi que l'élaboration du plan d'aménagement touristique et l'élaboration du dossier d'exécution des VRD pour les deux zones précitées.

Dans un point de presse au terme de sa visite, le ministre souligne les capacités de la wilaya de Ouargla dans le tourisme thermal, à même d'attirer de nombreux touristes, nationaux et étrangers, ajoutant que les

études ont démontré l'existence de 39 sources thermales à très fort débit (entre 80 et 250 litres/seconde), qui restent non exploitées et qui augurent d'un avenir prometteur dans le domaine. M. Mermouri révèle, à ce titre, qu'une commission d'experts sera dépêchée prochainement, pour examiner, avec le concours des autorités locales, les perspectives d'exploitation de ces sources.

Il met en relief également les potentialités de la wilaya en

matière de tourisme religieux, sachant que la wilaya accueille l'une des plus importantes Tariqas (confréries) soufies, en l'occurrence les confréries Tidjania et Kadiria, qui comptent à elles seules quelque 500 millions d'adeptes dans le monde et peuvent ainsi constituer un support de développement du tourisme dans la région.

Au cours de sa tournée, le ministre a inspecté un projet de village touristique dans la commune de Nezla, d'une superficie

Les chiffres des accidents toujours aussi alarmants

Les routes de plus en plus meurtrières

La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules et des routes et la négligence des piétons. Les accidents de la route ne tarissent pas, bien au contraire. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués sur nos routes ne cesse d'augmenter malgré les différents plans de lutte contre ce fléau. Des chiffres faramineux en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien



entretenu. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate toujours une progression alarmante. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres

urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se

passé sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés. En seulement 24 heures, pas moins de quatre personnes ont trouvé la mort et 12 autres ont été blessées dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ain Defia avec le décès d'une personne et des blessures à 03 autres suite au renversement d'un véhicule léger suivi d'un incendie survenu sur la RN 14 commune de Bir Ould Khelifa, précise la même source. D'autre part dans un autre bilan, la même source a annoncé la mort de vingt et une personnes et 1 232 autres blessées dans 1 039 accidents de la circulation survenus du 1er au 7 octobre dans plusieurs wilayas du pays. La wilaya de Bledja déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que 53 autres ont été blessées, suite à 50 accidents de la route. Par ailleurs, Ahmed Naïf El Hocine, le directeur du Centre national de prévention et

de sécurité routière, avait pointé du doigt sur les ondes de la radio, les jeunes conducteurs, qui sont responsables de près de 35% du nombre total des victimes. Et d'ajouter : «Les conducteurs ayant des permis de conduire de moins de 5 ans représentent 50% des conducteurs impliqués dans des sinistres». Il a souligné, dans ce sens, l'importance de relever le niveau de formation des futurs conducteurs et de lutter contre le phénomène des permis de complaisance pour agir dans le sens d'une diminution des sinistres routiers. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. Avec les nouvelles mesures coercitives à l'égard des personnes contrevenant aux règles de conduite, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route et la mise en place du permis à points, l'invité a espéré de meilleurs résultats.

Meriem Benchaouia

Commission des affaires économiques et financières du Sénat

Le recouvrement des arriérés fiscaux, une obligation

■ Longtemps considérée comme «une caisse d'enregistrement», le Conseil de la nation, par le biais de sa commission des affaires économiques et financières, crise économique oblige, sort de son rôle de législateur dans lequel il s'est confiné, pour assumer enfin pleinement son second rôle qu'est le contrôle des actions du gouvernement, qui jusque-là s'est limité aux débats et l'adoption «à la majorité» des projets de loi. Aussi, a-t-il appelé au recouvrement des arriérés fiscaux, dont «la vraie valeur» a été estimée par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, à 2 500 milliards DA.

Par Lynda Naili

A ce titre, sans doute animé par l'appréhension générale du recours annoncé à la planche à billets comme «*ultime solution*» devant épargner au pays l'endettement extérieur, afin de faire face à la conjoncture économique actuelle du pays et dont la masse monétaire produite sera injectée dans l'économie nationale, avant-hier le Conseil de la nation, via sa commission des affaires économiques et financières, endossant enfin sa mission de contrôle et d'investigations des actions du gouvernement couvrant l'ensemble des champs de l'activité publique, a demandé à l'ensemble des intervenants du secteur financier de créer une nouvelle dynamique pour le recouvrement des arriérés fiscaux des hommes d'affaires, entreprises et sociétés privées, et particuliers. Une démarche que la chambre haute estimera complémentaire à celle du recours à la planche à billets qui sera prochainement actionnée, une fois le texte de loi sur la monnaie et le crédit édictant justement ce mécanisme financier adopté par les sénateurs et approuvé par le chef de l'Etat. De ce fait, pour récupérer les 2 500 milliards DA, montant réel avancé par le Premier ministre au sujet de la valeur de la fiscalité non recouvrée et répartie à hauteur de 1 900 milliards DA pour les entreprises dissoutes et 7 000 milliards DA d'amendes prononcées par les tribunaux tout au long des années précédentes, la commission des affaires économiques et financières du Sénat dans son rapport préliminaire concluant le débat sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance relative au crédit et à la monnaie a, en effet, souligné la nécessité de trouver les moyens adéquats permettant de recouvrer les



P.M.D.R.

arriérés fiscaux des entrepreneurs, entreprises privées et particuliers. Ce que la chambre haute du Parlement estimera venir renflouer les caisses de l'Etat, ou du moins contribuer avec le financement non conventionnel, au rééquilibrage des déficits budgétaires que connaît le Trésor public. De ce fait, s'interrogeant sur les moyens mis en place par le gouvernement pour l'application efficace de la planche à billets, notamment la question de l'évaluation périodique de ce mécanisme, ainsi que sur ceux destinés à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires économiques pour la réussite de cette démarche, la commission des affaires économiques et financières relevant du Sénat a appelé à renforcer les mécanismes de contrôle dans le domaine de la dépense publique et des procédures de recouvrement fiscal. Autre fait marquant lors de la séance plénière destinée au débat sur le projet de loi amendant l'actuel texte sur la monnaie et le crédit, est celui de l'appréhension qui continue à se faire

ressentir chez les sénateurs au sujet du recours à la planche à billets, bien que leurs collègues de l'APN l'aient votée à la majorité.

Les appréhensions sur la planche à billets persistent au Sénat...

En effet, outre le départ imprévisible du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, qui a quitté la séance de débat et décrié par les sénateurs, Ibrahim Ziiani, sénateur du Front des forces socialistes (FFS), a estimé que le ministre des Finances n'a pas abordé, lors de sa présentation du projet de loi, les répercussions négatives sur le citoyen au revenu limité, notamment concernant l'inflation et la dépréciation du dinar face au dollar et à l'euro, avant d'appeler à un dialogue inclusif pour la mise en place de solutions idoines aux problèmes que rencontre le pays, à travers notamment la mise en place de lois permettant de lutter contre la contrebande et le marché noir qui grèvent l'économie nation-

le. De son côté, le sénateur Mohamed Khelifa, du Rassemblement national démocratique (RND), a précisé que les politiques économiques précédentes n'étaient pas en mesure de booster l'économie malgré le paiement anticipé des dettes et la politique d'épargne qui a allégé la crise. L'intervenant a affirmé que l'on ne peut faire une comparaison entre les pays étrangers qui ont recouru au financement non conventionnel et l'Algérie car le niveau de croissance économique n'est pas le même. Il a proposé d'accélérer l'imposition d'une taxe sur la richesse, de geler définitivement l'importation des produits de luxe, d'intégrer l'économie informelle dans l'économie officielle, d'améliorer les lois relatives à la fiscalité et d'activer les mécanismes de son recouvrement.

Pour sa part, le sénateur Abdelkader Azzouz, du Front de libération nationale (FLN), a indiqué que ce mode de financement n'est pas la solution idéale mais la plus réaliste pour couvrir le déficit du Trésor public qui pourra accumuler des ressources financières à travers de nouveaux mécanismes. Selon M. Azzouz, ce mécanisme pourrait avoir de graves conséquences en l'absence d'un plan stratégique et des réformes profondes, ajoutant que le «*financement non conventionnel n'est pas une "création" algérienne. Nous devons nous y adapter avec l'accompagnement nécessaire pour aboutir à l'autosuffisance et à la préservation de la valeur du dinar*». Le sénateur a souligné l'impératif de réduire le taux d'intérêt sur les crédits permettant aux investisseurs de réaliser leurs projets, appelant dans ce sens au renforcement des capacités de recouvrement fiscal et à la promotion du partenariat entre le secteur public et privé.

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

Indépendance tout à la fois proclamée et ajournée

Suite de la page une

Lui et ses partisans ont fait ce qu'ils devaient faire, d'autant plus qu'ils n'avaient pas le choix, le référendum d'indépendance et son résultat ayant en réalité décidé de tout. Annoncer ce résultat et proclamer l'indépendance, c'est au fond la même chose, sauf qu'il fallait ménager un laps de temps entre les deux moments. Autant dire que lui et ses partisans ont proclamé une indépendance dont ils avaient fini par comprendre que de toute façon elle ne serait pas effective, Madrid n'ayant laissé aucun doute sur son rejet, et de son côté l'Union européenne n'ayant montré aucune compréhension à leur endroit. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas fait sécession sur le champ. La différer leur permettrait du moins de prendre la véritable mesure des intentions du gouvernement central. Si celui-ci prenait effectivement le contrôle de la Catalogne, d'ailleurs le scénario le plus probable, de même que si la sécession était effective, l'affaire était entendue, il ne leur resterait plus alors qu'à entrer dans une forme de résistance populaire, dont tout indique qu'elle serait pacifique. Mais s'il ajournait la mise sous tutelle, alors le dialogue pourrait se nouer, comme eux-mêmes le souhaitent. La politique étant tout autant l'art du possible que celui de l'anticipation, les séparatistes catalans, pourraient être déjà dans l'après-référendum et ses conséquences immédiates. L'indépendance proclamée et différée, c'est celle-là qui serait la leur un jour, dans un avenir indéterminé. La Catalogne n'en étant pas à sa première tentative du genre, elle n'en serait pas non plus à sa dernière. L'air résigné de son président ne l'est que par rapport à celle d'aujourd'hui, dont il ne peut pas ne pas voir l'échec. Il a parlé moins comme quelqu'un qui annonce la liberté pour son peuple que comme quelqu'un qui n'exclut pas d'être arrêté après cela. M. H.

Selon le FMI

L'Algérie se rapprochera de l'équilibre budgétaire à partir de 2019

L'Algérie devrait se rapprocher de l'équilibre budgétaire à partir de 2019, a prévu le FMI, anticipant une baisse du déficit du solde budgétaire global à -0,5% en 2019 et à 0,1% en 2020. Après le creusement enregistré en 2015 à -15,3%, le déficit du solde budgétaire global de l'Algérie devrait s'établir à -3,2% du PIB en 2017 et -1,1% en 2018 avant de poursuivre sa baisse pour représenter -0,5% du PIB en 2019 et 0,1% en 2020, selon les prévisions chiffrées du FMI contenues dans son rapport «*Moniteur des finances*

publiques», publié hier, qui examine la conduite des politiques budgétaires dans le monde. Les légers excédents qui seront enregistrés à partir de 2020 (0,2% en 2021 et 0,3% en 2022) devraient permettre à l'Algérie d'atteindre la phase de l'équilibre budgétaire. Par ailleurs, les revenus de l'Algérie devraient représenter 32,3% du PIB en 2017 contre 29% en 2016, une hausse qui pourrait être attribuée à l'amélioration des cours de pétrole cette année. Le FMI ne fournit pas de précisions sur cette progression. Globalement,

les revenus de l'Algérie devraient se maintenir entre 28 et 30% du PIB pour les cinq prochaines années mais resteront loin de leur niveau d'avant la chute des cours de pétrole. L'institution de Bretton Woods prévoit un niveau de dépenses équivalent à 35,5% du PIB en 2017 contre 42,4% en 2016. La tendance baissière des dépenses se maintiendra jusqu'à 2022 à 28,2% du PIB. Selon les mêmes projections, la dette publique s'établirait à 17,7% du PIB en 2017 contre 20,6% en 2016. Dans ce rapport publié à la veille de ses assemblées

annuelles, le FMI a souligné la nécessité pour les pays membres d'entreprendre des mesures pour assurer «*une redistribution budgétaire plus efficiente*», estimant que les écarts d'inégalités entre les groupes économiques sont en grande partie imputables aux différences de politiques budgétaires de redistribution. Dans les pays développés, les impôts et transferts directs diminuent les inégalités de revenu d'environ un tiers en moyenne, les trois quarts de cette réduction provenant de transferts, explique le FMI. Mais

dans les pays en développement, la redistribution budgétaire est nettement plus limitée, ce qui s'explique par une fiscalité et des dépenses moins élevées et moins progressives et par un recours plus important à des impôts indirects régressifs. Le FMI a également incité les pays membres à augmenter les investissements dans l'éducation et la santé, estimant que ces dépenses sont en mesure de contribuer à réduire les inégalités de revenu à moyen terme et à remédier à la persistance de la pauvreté. Camélia L./APS

Tous les volets en «équilibre», sauf un...

La retraite, parent pauvre de la Sécurité sociale

■ «Toutes les branches de la Sécurité sociale (maternités, maladies, invalidités, chômage, accidents du travail, maladies professionnelles, etc.) sont en équilibre et ne souffrent d'aucune difficulté financière, à l'exception de la branche retraite».

Par Halim T

Toutes les branches de la sécurité sociale sont en «équilibre», à l'exception de celle de la retraite qui connaît des «difficultés» financières, a affirmé, hier à Alger, le directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,

Djaouad Bourkaib. «Toutes les branches de la Sécurité sociale (maternités, maladies, invalidités, chômage, accidents du travail, maladies professionnelles, etc.) sont en équilibre et ne souffrent d'aucune difficulté financière, à l'exception de la branche retraite», a affirmé M. Bourkaib sur les ondes de la Radio nationale, précisant que la situation difficile des systèmes de retraites est «une tendance mondiale» due à la conjoncture économique, aux évolutions démographiques, à l'accroissement de l'espérance de vie, etc. Ce responsable s'est félicité, du fait que, face au déficit de la branche retraite, l'Etat a pris d'autres mesures «propres à l'adaptation du système national de retraite», citant celle contenue dans la LF 2018 relative à «la subvention d'équilibre exceptionnelle», ainsi que la contribution de solidarité prélevée à hauteur de 1% sur les opérations d'importation de marchandises. «L'Etat reste garant d'un système de protection sociale important et confir-



me sa nature sociale», a-t-il tenu à relever, arguant que «c'est la première fois que la branche retraite bénéficie d'une subvention équilibrée pour 2018 de l'ordre de 500 milliards de DA», montant représentant la dette de la Caisse nationale de retraite (CNR). Quant au Fonds de réserve de la retraite, destiné aux générations futures et financé sur la base de 3% de la fiscalité pétrolière, il a

atteint actuellement les 429 milliards de DA, a-t-il révélé. M. Bourkaib a ajouté qu'un montant supplémentaire de 66 milliards DA est attendu alors que la LF 2018 prévoit d'y verser 88 milliards DA, ce qui représente, un montant global «assez intéressant» pour ce Fonds pour les 10 prochaines années. Faisant savoir que les quotes-parts de cotisations à la sécurité sociale

s'élèvent aujourd'hui à 400 milliards de DA, le même responsable a assuré que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) a «même eu des excédents utilisés dans le cadre de la solidarité». Tout en affirmant qu'«aucun système de répartition au monde, fonctionnant uniquement par les cotisations, n'est en équilibre», l'hôte de la radio a indiqué que le nombre d'actifs immatriculés au niveau de la Cnas est d'un peu plus de 6 millions alors qu'ils sont plus de 12,5 millions d'assurés sociaux, dont les inactifs (étudiants, retraités...) auxquels s'ajoutent les ayants droit des assurés, ce qui donne lieu à une couverture totale de plus de 37 millions de personnes. Compte tenu de ces paramètres, la caisse s'est fixée comme objectif pour les prochaines années, d'atteindre 3 millions nouvelles affiliations et ce, grâce au nouveau dispositif mis en place, a poursuivi M. Bourkaib, qualifiant celui-ci de «plus pertinent et de plus efficace». Il s'agit, a-t-il détaillé, de mesures de «redressement» prises par les pouvoirs publics dans le cadre du plan d'action du gouvernement, d'une part, et du projet de loi de finances 2018 et ce, à travers des «actions ciblées», à savoir la récupération des fraudes, la lutte contre l'évasion fiscale et les non déclarations, les recouvrements forcés, la mise en place de nouveaux instruments de contrôle, etc. Dans ce cadre, M. Bourkaib a encouragé les personnes activant dans l'informel à s'affilier «volontairement», mettant en avant «l'avantage majeur» de ce faire et précisant qu'un processus de trois ans est prévu à cet effet. L'enjeu, a-t-il explicité, étant «l'élargissement de la base cotisante» qui passe également par «de nouvelles mesures inclusives visant à intégrer le secteur informel ainsi que par les nouvelles formes de travail».

Est et sud-est du pays

Formation au web des responsables de communication

Un stage de formation sur le renforcement des capacités de communication institutionnelle à travers des formations transversales basées essentiellement sur l'utilisation du web est en cours à Constantine au profit de vingt-deux responsables de communication des wilayas de l'est et du sud-est du pays, a-t-on appris, hier, auprès de responsables de la wilaya. Organisée à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette formation est encadrée par des experts en communication algériens et étrangers, a-t-on indiqué de même source, faisant part de l'impact de cette initiative dans l'amélioration du

rendement de ces cadres appelés plus que jamais à se conformer aux exigences des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour être à la hauteur des défis de l'heure. La maîtrise des NTIC ne constitue plus aujourd'hui une «tendance», mais une «exigence», ont considéré des participants à cette formation lesquels ont salué l'organisation de cette formation qui devra leur permettre de développer et de conforter leurs compétences. Dans ce contexte, la responsable de communication de la wilaya de Béjaïa, Kahina Touati, a mis l'accent sur l'importance de ce genre de recyclage dans la mise à niveau des compétences, notamment en matière

d'écriture sur le web, une technique, a-t-elle ajouté, différente de l'écriture classique. La même responsable, qui a salué cette initiative, inscrite dans le cadre du processus en cours de modernisation de l'administration algérienne, a affirmé que la wilaya de Béjaïa avait «anticipé» en la matière et a commencé déjà à fonctionner suivant les NTIC, tout en assurant tous les moyens logistiques nécessaires à cet effet. La responsable de la communication de la wilaya de Constantine, Amina Nia, qui a mis l'accent sur l'intérêt d'une telle initiative, a souhaité l'organisation d'autres sessions de formation pour approfondir les connaissances dans ce domaine en constante évolution. Plusieurs

thèmes en rapport notamment avec la formation à l'identité visuelle de l'institution, la gestion de sa réputation et sa stratégie de communication, l'écriture sur le web, le bon usage des pages institutionnelles sur Facebook, la communication de crise, les techniques de rédaction du rapport annuel, la communication interne fédératrice, les relations avec les médias, la présentation en oubli et à l'événementiel sont au menu de cette formation. Ce stage de formation qui prendra fin aujourd'hui, a été organisé au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de la wilaya de Constantine.

Safy T.

H. T./APS

Protection civile

Une caravane médicale sillonne les zones enclavées

Une caravane médicale de la Protection civile a pris le départ hier d'Adrar en direction des zones enclavées de la

wilaya pour assurer des consultations médicales au profit de leur population, a-t-on constaté. Encadrée par un staff composé

de 18 praticiens de la Protection civile venus de différentes wilayas du pays, cette caravane, dont la mission s'étalera sur une

semaine, a pour objectif de dispenser des consultations et des soins médicaux, en plus de fournir des médicaments, à titre gra-

cieux, aux patients dans les différentes localités reculées de la wilaya d'Adrar, a précisé à l'APS la responsable de la caravane, le capitaine Nadia Bouzidi. Les moyens nécessaires ont été mobilisés, avec le concours de secouristes de la Protection civile, pour garantir le bon déroulement de cette action de solidarité initiée par la direction générale de la Protection civile, indique le directeur local de cette institution. Le wali d'Adrar, Hammou Bekkouche, a mis l'accent, en marge de la cérémonie de lancement de cette caravane, sur la nécessité d'encourager la coordination entre les différents partenaires, notamment le secteur de la santé et les missions médicales dépêchées dans la région, pour favoriser l'échange d'expériences et contribuer à promouvoir les prestations de santé.

Hani Y.

6^e édition de la Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs

Ooredoo sponsor exclusif de la cérémonie de remise des prix de Injaz El Djazair

INJAZ EL DJAZAIR a organisé le lundi 9 octobre 2017, la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la 6^e Compétition des jeunes entrepreneurs au Centre International de conférences Abdelatif-Rahal à Alger. Sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec le soutien de Ooredoo en tant que sponsor exclusif, cette 6^e édition organisée par Injaz El Djazair, a été marquée par la présence de nombreux officiels et personnalités du monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur ainsi que des cadres de Ooredoo. L'édition 2017 de la Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs a enregistré la participation de plus de 1 500 étudiants de 21 établissements nationaux d'enseignement (lycées, grandes

écoles et universités) et issus de diverses spécialités (informatique, commerce, architecture, polytechnique, électronique, sciences, etc.). Pour l'édition de cette année, Injaz El Djazair a élargi sa compétition aux lycéens en leur permettant de participer au programme. Une soixantaine de cadres du monde de l'entreprise ont accompagné et encadré bénévolement les participants en leur apportant leur expérience afin de concrétiser leurs projets, développer leur esprit entrepreneurial et les introduire dans le monde professionnel. Ainsi, plus de 20 équipes ont présenté et exposé leurs projets d'entreprise et leurs rapports de fin d'activité durant la demi-finale de la compétition, devant un jury de professionnels qui a évalué leurs travaux.

A l'issue de cette étape, dix entreprises issues d'universités et deux entreprises issues de lycées ont été sélectionnées et qualifiées pour la finale nationale qui s'est tenue le 9 octobre 2017.

Lors de cette cérémonie exclusivement sponsorisée par Ooredoo, Injaz El Djazair a dévoilé les meilleurs projets d'entreprise de la 6^e édition de la compétition, dans les 4 catégories suivantes :

- 1^{er} Prix de la Meilleure Entreprise (Université) HEXA
- 2^e Prix du Meilleur Produit de l'année (Université) INNWAYS
- 3^e Prix du Meilleur Impact Sociétal (Université) CLEANTOUCH
- 1^{er} Prix de la Meilleure Entreprise (Lycée) CRTGO

Sonatrach

Ould Kaddour dresse un constat critique sur l'organisation actuelle

■ Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a dressé un constat critique sur l'organisation et le fonctionnement du groupe Sonatrach. Intervenant lors d'un séminaire-brainstorming de cette compagnie, M. Ould Kaddour, nommé à la tête de Sonatrach en mars dernier, a fait part de plusieurs problèmes et dysfonctionnements de cette entreprise.

Par Salem K.

A ce propos, il a relevé «l'absence d'une stratégie à long terme» qu'il a considérée comme un «problème fondamental», ainsi que l'absence d'un système d'information et de communication. Rappelant la baisse drastique des cours de brut, M. Ould Kaddour a affirmé que ce groupe pétrolier public «ne s'est pas préparé» à ce scénario. Abordant la question des ressources humaines, M. Ould Kaddour s'est réjoui de la «très bonne formation» des jeunes cadres et techniciens du groupe dont il faut libérer les initiatives. Face aux problèmes auxquels fait face Sonatrach, il a plaidé pour une réorganisation du groupe d'une manière «assez intelligente» pour répondre aux besoins du pays. A ce propos, il a fait savoir qu'un changement allait être opéré à Sonatrach pour définir les objectifs à assigner à cette compagnie, en relevant, au passage, un nombre excessif des filiales : «Je ne suis pas sûr que toutes ces filiales ont leur place dans l'organisation de l'entreprise».

Sonatrach a connu des moments «très difficiles»

Présent à cette rencontre, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a relevé que Sonatrach avait connu des moments «très difficiles ces dernières années», en ajoutant, toutefois, que «cette période appartient désormais au passé et aujourd'hui, l'heure est à la résilience».



«Au-delà du traumatisme que Sonatrach a connu, sa résilience démontre sa capacité de donner du sens et de se projeter dans l'avenir. C'est d'autant plus important que les circonstances actuelles sont contraignantes, que les difficultés sont structurelles et qu'il va falloir trouver des solutions à court, moyen et long terme pour dépasser cette conjoncture», a-t-il fait valoir. D'autre part, il a affirmé que le rôle du secteur de l'énergie et de Sonatrach, en particulier, est «essentiel» pour mener les réformes du président de la République. Cependant, pour poursuivre le programme de croissance, «des défis sont encore à relever», selon le ministre qui a cité la diversification de l'économie, l'industrialisation du pays et le développe-

ment de l'agriculture. «Effectivement, il est primordial de s'interroger sur ce que sera Sonatrach dans 10, 20, 30 et 50 ans», a-t-il noté en relevant l'impérativité pour cette compagnie d'identifier les enjeux futurs et d'appréhender le mode de gestion qui lui permettra de se maintenir et de se progresser. Sur ce point, il a mis en relief la poursuite de la prospection et l'amélioration de la production d'hydrocarbures. Par ailleurs, il a fait savoir que les créances détenues par Sonatrach sur le Trésor public seront «graduellement apurées en liquidités», de sorte à lui permettre de financer ses investissements d'abord en fonds propres. Abordant le projet d'amendement de la loi sur les hydrocarbures, il a réaffirmé que ces amendements visent à encourager la venue de nou-

veaux investisseurs et d'améliorer les recettes du pays. «Sans porter atteinte à aucune question de souveraineté, une relecture de cette loi est aujourd'hui nécessaire pour améliorer notre attractivité dans le domaine de la prospection et l'exploitation des hydrocarbures, de façon à renouveler nos réserves, diversifier le tissu des industries pétrochimiques de transformation et créer de bonnes conditions pour une valorisation locale optimale de nos ressources», a-t-il précisé.

Hydrocarbures : Vers l'introduction des «marchés spots»

Le ministre a aussi soutenu que valoriser les ressources et préserver l'indépendance du pays en énergie, c'est encoura-

ger les prospections destinées à mieux connaître le potentiel national en hydrocarbures schisteux. Sur ce point, il a indiqué que cette prospection nécessitera plusieurs années de recherche et d'évaluation mais «nous devons nous y préparer». «Nous devons aussi communiquer et rassurer la population sur les progrès de la technologie, sur ce que font les autres pays dans ce domaine, sur la façon dont les schistes ont complètement modifié la structure des prix et l'architecture des marchés et surtout, sur notre ferme volonté de strictement respecter l'environnement : la santé et la sécurité de la population figurent en tête de nos préoccupations», a-t-il réitéré. Pour lui, ce sont ces transformations, notamment la révolution des schistes, qui font que Sonatrach doit absolument mettre en œuvre une politique commerciale offensive pour défendre ses parts de marchés et en trouver d'autres, y compris en «introduisant les marchés spots». Interrogé lors d'un point de presse sur la gestion de Sonatrach, M. Ould Kaddour a relevé que cette compagnie était passée par des «étapes difficiles» en 2010 particulièrement : «N'oubliez pas qu'il y avait eu des scandales. Ce qui fait que les gens étaient traumatisés et les gens ne fonctionnaient plus et ne prenaient plus de décisions», a-t-il précisé. Selon lui, «il faut donc mettre les (travailleurs de Sonatrach) dans un environnement plus favorable, il faut les sécuriser et les former aussi».

Salem K./APS

Prix

Le pétrole poursuit sa hausse

Les cours du pétrole continuent de grimper hier en Asie, portés par l'optimisme des investisseurs sur un rééquilibrage du marché et la réduction de l'excès d'offre. Vers 03h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en novembre, gagnait 10 cents à 51,02 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en décembre, progressait de trois cents à 56,64 dollars. Des signes que les principaux producteurs d'or noir respectent mieux que prévu un accord de réduction de la production et que celui-ci pourrait être prolongé au-delà de mars 2018 ont poussé les cours à leurs plus hauts niveaux en plus d'une semaine. «Le secrétaire général de l'Opep a lancé la tendance en suggérant que la croissance mondiale et le respect de l'accord Opep/Non Opep avaient bien

démarré le rééquilibrage des marchés du brut», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez Oanda. Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole Mohamed Barkindo «a également laissé entendre que le cartel prendrait toutes les mesures nécessaires pour que cela continue, lors de la réunion du 30 novembre (à

Vienne). Une foule de maisons de courtages ont fait écho à ce point de vue tandis que l'Arabie saoudite a annoncé une réduction de l'offre meilleure que prévue, de 0,5 million de barils par jour en septembre», a-t-il dit. «Des spéculations sur le fait que les producteurs de pétrole de schiste (américain) ont du mal à augmenter leur production et font face à une

hausse des coûts expliquent probablement la performance du WTI au cours de la nuit», a-t-il ajouté. Les marchés attendent les estimations des stocks de brut hebdomadaires de la fédération privée American Petroleum Institute, avant la publication jeudi des chiffres officiels du département de l'Energie (DoE). Les investisseurs s'attendent à un déclin des

stocks américains, ce qui témoignerait d'un renforcement de la demande et encouragerait les cours. Mardi, le WTI a progressé de 1,34 dollar, pour clôturer à 50,92 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, le Brent a terminé à 56,47 dollars, en hausse de 68 cents.

N. T./Agences

Banque mondiale et FMI

Les assemblées annuelles du 12 au 16 octobre à Washington

Les travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) se dérouleront du 12 au 16 octobre à Washington, avec la participation du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué hier un communiqué du ministère. En plus de sa participation au Comité de développement de la BM et du FMI, M. Raouya prendra également part à la plénière des assises de ces deux institutions financières

mondiales, ainsi que les travaux du Groupe intergouvernemental des vingt-quatre (G24), précise la même source. En marge de ces assemblées annuelles, le ministre rencontrera les premiers responsables de ces deux institutions de Bretton Woods, ainsi que certains de ses homologues et hauts responsables des institutions financières internationales et régionales présents à cet événement. Les assemblées annuelles des institutions multilatérales sont l'occasion de réunir

les principaux responsables du monde économique et financier autour des dossiers importants relatifs au développement économique, à la conjoncture économique mondiale, à la lutte contre la pauvreté et au système financier international. Elles permettront également de procéder à une analyse et un échange de vues sur les politiques de réformes à engager pour répondre aux défis soulevés par les pays membres.

R. E.

Mila

Réception prochaine de cinq infrastructures d'Algérie Poste

■ Cinq nouvelles infrastructures d'Algérie Poste seront réceptionnées «avant la fin de l'année en cours», dans la wilaya de Mila, a-t-on appris du directeur de la poste et des technologies de l'information et de communication (DPTIC).



PH. > D. R.

Par Ahlem N.

Il s'agit d'un siège de direction et de quatre nouveaux bureaux de poste qui sont en cours de réalisation dans la cité Ethenia (commune de Mila) et dans le village de Lanthia (commune de Tassadane Haddada), a indiqué Idriss Rahab, précisant que ce

projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la couverture et de la qualité des services d'Algérie poste. Au cours de la cérémonie de célébration de la journée mondiale de la poste, coïncidant avec le 9 octobre de chaque année, tenue au centre universitaire Abdelhafid Boussouf, une visite au bureau de poste destiné aux étudiants et

aux enseignants universitaires a été organisée, en sus d'une exposition sur les services de la poste, inaugurée par le wali, Ahmouda Ahmed Zineddine. Cette exposition comprenant un stand occupé par un célèbre philatéliste de la wilaya de Mila, Lakhdar Belkarbi, qui possède une collection de 20 000 timbres de plusieurs pays du monde, a

constitué une occasion pour récompenser un bon nombre d'anciens employés de la poste. Le chef de l'exécutif local a évoqué, par ailleurs, la nécessité d'augmenter le niveau de couverture par les services de la poste à travers la wilaya, qui est de l'ordre actuellement d'un bureau de poste en moyenne pour 12 000 habitants, contre une moyenne nationale d'un bureau de poste pour 9 000 habitants. Le wali a insisté également sur la nécessité de donner plus d'importance aux zones qui souffrent d'un manque de prestations offertes par la poste, notamment Grarem Gougou, affirmant qu'il est primordial de généraliser les distributeurs automatiques dans les communes. Selon les responsables du secteur, les travaux de réalisation de deux nouvelles annexes de postes dans les communes de Mila et de Grarem Gougou seront lancés «avant la fin de l'année en cours». Le nombre des distributeurs automatique, répartis sur 22 communes de la wilaya de Mila est passé à 25 à la faveur de la mise en place d'ici fin de l'année de 13 nouveaux distri-

buteurs automatiques, a-t-on noté, soulignant que les responsables d'Algérie poste visent à généraliser ce service dans les 10 autres communes de la wilaya. Les services d'Algérie Poste de la wilaya de Mila, qui compte environ 200 000 clients ayant des comptes CCP, alors que 2 000 Golden Card attendent d'être distribués à leurs bénéficiaires.

A. N./APS

Khenchela «Autonomie» dans l'approvisionnement en eau potable d'ici à fin 2018

LE SECTEUR des ressources en eau dans la wilaya de Khenchela va acquérir une «autonomie» en matière d'approvisionnement en eau potable vers la fin de l'année 2018, à la faveur de la mise en exploitation de grands projets, a affirmé le wali de la wilaya, Kamel Nouicer. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection effectuée dans les communes de Yabous et de M'sara, le même responsable a indiqué que ces projets, dont le secteur des ressources en eau a bénéficié, sont susceptibles de donner une autonomie à la wilaya de Khenchela en matière d'eau potable. Le chef de l'exécutif local qui a inspecté le projet du barrage de Taghrist, a déclaré que cette infrastructure qui sera bientôt mise en service, indiquant que les travaux de pose des canalisations ont atteint un taux d'avancement de 95 %. M. Nouicer a insisté auprès des responsables des équipements de base des stations de pompes et des réservoirs d'eau et d'épuration sur la nécessité d'accélérer les travaux de réalisation de ce projet vital. Le premier responsable de la wilaya a également évoqué le projet du barrage de Babar, susceptible d'alimenter les habitants de plusieurs communes en eau potable, notamment Babar, Chechar, El Mahmal, Ouled Rechache, affirmant que cette infrastructure est actuellement soumise à des essais techniques. La daïra de Kaïs bénéficiera également de la réalisation d'un projet important d'une enveloppe financière de l'ordre de 60 millions de dinars, a annoncé M. Nouicer, qui consiste à réaliser une station de traitement et de stockage d'eau ainsi qu'un réseau d'alimentation en eau potable dans la commune de Kaïs, en sus de plusieurs forages dans la commune de Remila. R.R.

Tizi-Ouzou

Session de formation sur l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive

«L'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et l'utilisation des sous-produits oléicoles» est le thème d'une formation qui se tient à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa, à Tizi-Ouzou. Un total de 25 cadres du secteur issus de dix wilayas à oléicoles, participent à cette session qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), a indiqué, le directeur de l'ITMAS, Tamene Saïd. Deux principales thématiques qui sont les bonnes pratiques pour la production d'une huile d'olive de qualité et la valorisation de sous-produits oléicoles (grignons et margines) ont été développées lors des journées de lundi et mardi par les formateurs de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), a expliqué ce même responsable. M. Tamene a ajouté que les cadres formés

lors de cette session vont ensuite vulgariser auprès des agriculteurs, les bonnes techniques et pratique de conduite d'une culture d'oliviers en partant de la plantation, à l'extraction d'huile, et en passant par la taille, l'entretien et la récolte du fruit, pour obtenir une huile d'olive de bonne qualité. Rencontrée en marge de cette session, M^{me} Bekhouche Salima, formatrice et ingénieure à l'ITAFV de Sidi Aich (Béjaïa) a souligné que le but de cette formation est d'amener les agriculteurs à développer les bonnes pratiques pour améliorer la qualité et la quantité de l'huile produite et éviter certaines maladies de l'olivier. Elle a insisté sur l'importance de maîtrise de la taille pour réduire le phénomène de d'alternance saisonnière de la fructification, et de la désinfection du matériel de taille pour éviter la transmission de certaines maladies tel que la tuberculose de l'olivier, à l'arbre. Elle a également mis l'accent sur les techniques et période de cueillet-

te des olives et le délai de stockage du fruit qui ne doit pas excéder les 72h avant trituration afin de diminuer le taux d'acidité dans l'huile produite. Cette session a été également l'occasion d'aborder l'influence des systèmes d'extraction d'huile d'olive (huileries traditionnelles et modernes) sur les pertes de l'huile dans les margines et grignons, la réutilisation de ces sous-produits dans l'agriculture comme fertilisants en tant que composte ou par épandage ce qui permettra de réduire par la même occasion la pollution causée par leur rejet dans la nature, notamment dans les oueds, a-t-elle ajouté. Mercredi une séance de dégustation des huiles d'olive sera assurée par un jury spécialisé de l'ITAFV qui va faire une initiation à la reconnaissance organoleptique des défauts d'une huile d'olive pour les participants, a ajouté M^{me} Bekhouche.

Saïd F.

Djelfa

Plus de 9 500 artisans immatriculés recensés à la CAM

La Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Djelfa a recensé 9 540 artisans immatriculés dans la wilaya de 1998 à ce jour, dont 5 431 dans l'artisanat d'art, 3 200 dans les services, et 898 dans l'artisanat de production, a indiqué mardi son directeur, Mohamed Ben Deradj. Entre 1989 et 2017, quelque 15 230 artisans de la wilaya ont bénéficié d'un stage de mise à niveau, dont 965 pour la seule année de 2017, a ajouté le responsable, révélant

l'inscription, depuis le début de cette année, de 337 nouveaux artisans au registre de la CAM, contre 205 autres radiés, pour divers motifs, dont l'arrêt d'activité. M. Ben Deradj a également fait savoir qu'un cadre de la CAM de Djelfa avait bénéficié, cette année, d'une formation dans l'un des plus grands programmes mondiaux de formation en gestion, soit le programme GERME (Gérez mieux votre entreprise), initié par le Bureau international

du travail (BIT). «La contribution de ce cadre sera sans doute inestimable dans l'encadrement des artisans locaux», a-t-il estimé. Par ailleurs, le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers de Djelfa a annoncé la création d'un atelier pour le lavage de la laine au niveau du Centre de valorisation des talents locaux de Messaad (75 km au sud de Djelfa), dans le cadre des actions de valorisation de cette ressource animale (laine). La

création de cet atelier de lavage a été dictée par l'intérêt de valorisation et de promotion de cette ressource naturelle négligée, en vue d'en faire une source de revenus, en plus de constituer un outil de génération de l'emploi, a indiqué Mohamed Ben Deradj. Il a signalé la confection, à cet effet, à l'échelle locale, d'une machine pour le lavage de la laine d'une capacité de traitement de deux qx de laine pure/jour.

F. T./agences

Libye

Le Conseil de sécurité approuve la feuille de route de l'ONU

■ Le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle pour entériner la feuille de route de l'ONU pour la Libye visant à donner un nouvel essor au processus politique libyen.

Par Lamine H.

La feuille de route, présentée le 20 septembre dernier par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, comprend un plan de sortie de crise en Libye qui prévoit un amendement de l'accord politique libyen (LPL) et l'organisation d'une conférence nationale en vue de rassembler les différentes parties libyennes autour d'un cadre institutionnel pour aboutir à des élections en 2018. Bien que les membres du Conseil de sécurité aient appuyé ce plan d'action, des divergences sur le contenu de cette déclaration présidentielle ont émergé lors des discussions qui ont précédé l'adoption. Deux membres du Conseil de sécurité ont soutenu qu'il était important d'alléger cette déclaration en incluant moins de détails sur la mise en œuvre de ce plan d'action qui risque d'entraver la marge de manœuvre de l'émis-saire onusien Ghassan Salamé. L'objectif étant de lui donner plus de flexibilité pour mener à bien sa mission de médiation. Le Conseil s'est contenté à la fin des

discussions de souligner l'importance de la mise en œuvre de cette feuille de route sans fournir des détails sur les étapes de sa mise en œuvre. La déclaration souligne, par ailleurs, la primauté de la médiation de l'ONU en Libye et réitère à, ce propos, la position du Conseil de sécurité, réaffirmée dans sa dernière résolution 2367, sur la nécessité de regrouper toutes les initiatives de médiation sous la houlette de l'ONU. Réaffirmant leur appui au LPL qui demeure le seul cadre viable pour mettre fin à la crise politique libyenne, les membres du Conseil ont indiqué que toute tentative des partis libyennes de porter atteinte au processus politique, facilité par les Nations unies est inacceptable.

Appel à la mise en œuvre de l'Accord politique libyen

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé à la mise en œuvre de l'Accord politique libyen (APL) et mis en garde contre les actes qui pourraient nuire au processus facilité par l'ONU dans ce pays déchiré par



la guerre. «Le Conseil de sécurité réaffirme que l'APL reste le seul cadre viable pour mettre fin à la crise politique libyenne et que sa mise en œuvre est cruciale pour la tenue d'élections et la finalisation de la transition politique», a déclaré le Conseil de sécurité dans un communiqué. Le Conseil a réaffirmé que toute tentative des parties libyennes de saper le processus politique dirigé par les Libyens et facilité par l'ONU est inacceptable. Le Conseil a souligné qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise et a réaffirmé la nécessité pour toutes les parties en Libye de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute violence ou actions qui pourraient nuire au processus facilité par l'ONU en Libye. Le Conseil de sécurité a

appelé tous les Libyens à respecter le cessez-le-feu et à travailler ensemble dans un esprit de compromis et à s'engager de manière constructive dans le processus politique inclusif défini dans un plan d'action de l'ONU. Le Conseil de sécurité s'est félicité des efforts récents pour renforcer le dialogue politique inclusif entre tous les Libyens, dont des efforts importants déployés par les pays voisins de la Libye, les partenaires internationaux et les organisations régionales, soulignant que toutes ces initiatives devraient être consolidées sous la direction des Nations unies, selon le même communiqué. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire, économique et

humanitaire en Libye et a appelé à une présence plus importante de l'ONU en Libye ainsi qu'à davantage de fonds. Le Conseil de sécurité s'est déclaré préoccupé par la menace du terrorisme, la traite des personnes et le trafic des marchandises illicites qui risquent de compromettre la transition démocratique de la Libye. La Libye est en proie à la guerre civile entre factions à l'est et à l'ouest du pays après la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. L'ONU tente de soutenir une transition dirigée par les Libyens qui conduira à la mise en place d'une gouvernance stable, unifiée, représentative et efficace dans le cadre de l'APL.

L. H./ APS

Sahara occidental

Des ONG alertent sur la situation déplorable des prisonniers de Gdeim Izik

Plus d'une centaine d'ONG ont signé une lettre ouverte au président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour qu'il dépêche des délégués auprès des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, condamnés à de lourdes peines par un tribunal marocain en juillet dernier dans un procès jugé inique et contraire au droit international. La missive a été signée par 101 ONG et associations parmi dont le Comité national algérien de solidarité avec le Peuple sahraoui (CNASPS), Adala UK (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland), l'Association américaine des Juristes (AAJ), l'Association d'Amis du peuple sahraoui aux Baléares (Espagne), le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO), le Comité pour le Respect des Libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO) et la Fondation France libertés et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). «Le CICR a été sollicité à de nombreuses reprises. On nous répond toujours 'oui', mais Aujourd'hui, nous lançons cet

appel pour que le CICR remplisse enfin sa mission auprès des 19 militants sahraouis emprisonnés injustement depuis sept ans dans les prisons marocaines», a déclaré Gianfranco Fattorini, de l'Association américaine des juristes (AAJ), lundi à Genève. En collaboration avec le Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental, l'ONG a adressé ce même jour une lettre ouverte à Peter Maurer, président du CICR, pour qu'une délégation rende enfin visite à ces prisonniers, condamnés par un tribunal marocain en juillet dernier à de lourdes peines de réclusion en appel à la suite d'un procès jugé inique et injuste par des organisations de défense des droits de l'Homme et les défenseurs de la cause du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis plus de 40 ans. Le CICR «est concerné à plusieurs titres par le sort de ces prisonniers», explique l'AAJ. D'abord parce que le Sahara occidental est considéré depuis 1963 à l'époque de la fin de la colonisation espagnole à titre de territoire non autonome par les Nations unies. Ensuite parce que l'Assemblée générale

de l'ONU affirme également depuis 1979 qu'il s'agit d'un territoire occupé par le Maroc. De ce fait, le Sahara occidental bénéficie d'une protection spécifique au titre du droit international humanitaire. L'une des missions du CICR «est de faire respecter ce droit en interpellant les Etats. Les individus arrêtés et jugés doivent être considérés comme des personnes protégées conformément à l'article 4 de la IV^e Convention de Genève», assure Gianfranco Fattorini. La mission du CICR «est donc de rendre visite à ces personnes et d'attirer l'attention du Maroc sur son obligation de respecter le droit humanitaire», précise son association. «Pour l'instant, alors que le CICR a ouvert récemment un bureau à Rabat, nous n'avons eu vent d'aucune visite ni d'aucun progrès sur place», déplore pour sa part Christiane Perregaux, membre du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui.

Irrégularités dans le procès et violations du droit international

Les 19 prisonniers politiques

sahraouis avaient été arrêtés à la suite de l'évacuation forcée et violente du camp de protestation de Gdeim Izik au Sahara occidental le 8 novembre 2010. Les militants écroués, dont plusieurs personnalités pacifistes reconnues, ont toujours clamé leur innocence et leur culpabilité n'a pas été établie, selon de nombreuses organisations de la société civile. Pourtant, de nombreuses irrégularités ont été constatées par les ONG. Le premier procès qui a eu lieu en 2013 aurait dû se tenir dans les territoires occupés du Sahara occidental selon le droit humanitaire, mais il a eu lieu au Maroc, indique Gianfranco Fattorini. De même, les détenus auraient dû être placés en détention au Sahara occidental. Aujourd'hui, ils seraient dispersés dans plusieurs prisons à travers tout le Maroc, et certains partageraient leur cellule avec des prisonniers de droit commun, ce qui est également contraire aux Conventions de Genève (article 76 de la IV^e convention). «Plus largement, les défenseurs du peuple sahraoui considèrent que le Maroc bafoue régulièrement les droits humains et le droit

humanitaire dans l'ancienne colonie espagnole sans déclencher de réactions marquées de la communauté internationale, bénéficiant au contraire d'un soutien indéfectible du gouvernement français: Torture, disparitions, déplacements de populations, destructions de biens, punitions collectives et pillages de ressources naturelles sont autant de fréquentes violations», déplore M. Fattorini. Ces condamnations ont été prononcées au terme d'un procès inéquitable marqué notamment par la prise en compte d'aveux signés sous la torture. Aux côtés de cinq autres militants sahraouis aujourd'hui libérés, ils avaient été condamnés en première instance à des peines similaires, le 17 février 2013 par le Tribunal militaire, ont rappelé les ONG dans leur lettre. Le 16 décembre 2016, le Comité contre la torture a rendu une décision condamnant le Maroc pour la torture de Naâma Asfari (un des 19 détenus) l'absence d'enquête sur ses allégations de torture et les représailles exercées contre le requérant.

Samy O./ agences

Contrôle technique

De nouvelles dispositions

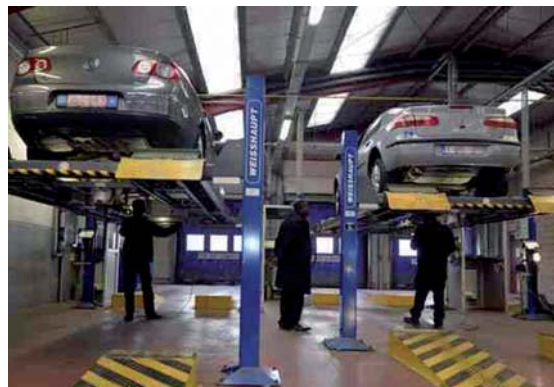
Page animée par Ali Zidane

De nouvelles dispositions relatives au contrôle technique des véhicules ont été introduites par deux nouveaux décrets exécutifs publiés dans le «Journal officiel» n° 54. Ces deux textes modifient et complètent des décrets exécutifs datés, respectivement, de 1998 et de 2003. Ainsi, le premier décret exécutif, portant statut de l'Établissement

national de contrôle technique automobile (Enacta), introduit essentiellement la gestion des cartes tachygraphes (enregistreur des vitesses). Il note aussi que l'Enacta est dorénavant chargée d'assurer des prestations de formation dans le domaine de contrôle technique et l'entretien des véhicules, ainsi que la formation des installateurs et réparateurs du chronotachygraphe et des agents chargés du contrôle. Le chronotachygraphe

est un appareil électronique enregistreur de vitesse, de temps de conduite et d'activités (conduite, travail, disponibilité et repos) installé dans un véhicule de transport routier. Quant au deuxième texte, il porte sur l'organisation du contrôle technique des véhicules automobiles et les modalités de son exercice.

Ainsi, le décret indique que les agences de contrôle technique peuvent, désormais, installer et réparer les chronotachygraphes après l'obtention d'un



agrément des services habilités de la métrologie légale, et peut vent aussi procéder à la vente de ces appareils.

Visite de Dmitri Medvedev

De la carrosserie russe pour l'usine Renault en Algérie



Lors d'un entretien accordé à l'APS, le Premier ministre Russe Dmitri Medvedev a affirmé que l'usine russe de production d'automobiles Renault livre en Algérie les carrosseries pour l'assemblage final.

Cette année, le plan de livraisons «comprend 18 000 unités, dont la moitié a déjà été expé-

diée». «On prévoit d'élargir ces liens dans le futur avec d'autres composants automobiles. Nous sommes bien sûr prêts à exporter des produits industriels finis, notamment des avions civils, des automobiles, des équipements

agricoles et ferroviaires, ou encore des machines-outils», ajouta le Premier ministre russe.

Le Premier ministre russe prévoit un élargissement des liens commerciaux dans le domaine de l'automobile en exportant vers l'Algérie d'autres composants automobiles.

Stratégie entreprise

Renault vise cinq millions d'unités vendues en 2022

Le constructeur automobile français Renault veut vendre cinq millions de véhicules en rythme annuel d'ici à 2022, notamment en doublant ses ventes hors d'Europe, a indiqué vendredi son P-DG Carlos Ghosn en présentant le nouveau plan stratégique du groupe.

Cela représente une progression des ventes de 44% par rapport aux 3,47 millions d'unités vendues par Renault en 2016, en incluant Avtovaz, le fabricant russe des Lada. Hors Avtovaz, Renault a vendu 3,18 millions de véhicules l'année dernière et réalisé un chiffre d'affaires de 51,2 milliards d'euros.

La feuille de route va s'appuyer sur une «croissance mondiale» des ventes, mais aussi une réduction des coûts de fabrication, a précisé M. Ghosn lors d'une conférence près de Paris. L'entreprise au Losange ambitionne grâce à elle d'atteindre un chiffre d'affaires annuel de plus de 70 milliards d'euros. Plutôt qu'une progression en Europe, qui a absorbé l'année dernière 56,7% des ventes de son groupe, M. Ghosn mise sur une expansion dans les pays où se développent des classes moyennes avides de mobilité individuelle.

Renault vise en particulier une «accélération des activités en



Chine», le plus gros marché automobile mondial où il veut écouler 550 000 unités en 2022 contre 35 000 en 2016. Il veut aussi vendre plus de 250 000 unités par an en Inde et en Iran à la fin du plan, contre respectivement 132 000 et 109 000 véhicules livrés l'année dernière. La société promet parallèlement un «élargissement de la gamme» à bas coût, commercialisée sous le logo Dacia en Europe, et qui, a révélé M. Ghosn vendredi, vient de dépasser les 10 millions d'unités vendues depuis 2004.

Et Renault promet que sa gamme 100% électrique passera de trois véhicules aujourd'hui à huit en 2022, l'hypothèse de travail étant de réaliser 5% des ventes du groupe à cette échéance. Parmi les modèles

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a donné des orientations, lundi, à l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) pour accélérer l'opération de conversion des véhicules en GPL afin de réduire l'importation des carburants.

Le ministre qui était en visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a demandé au P-DG de Naftal d'augmenter le programme et la cadence de conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL), en faisant notamment appel aux investisseurs privés pour la fabrication des kits de conversion afin de satisfaire la demande exprimée.

Il a demandé à cette entité économique de se pencher sur

Réduction de l'importation du carburant

Accélérer la conversion des véhicules au GPL

ce dossier de fabrication de kits GPL par le privé à travers des partenariats aux autres démarches, et de proposer une solution d'ici la fin de l'année en cours. Dans cette même démarche l'entreprise Naftal qui dispose de 17 stations dotées d'équipement de stockage du GPL sur un total de 93 centres à l'échelle nationale, doit également doter l'ensemble de ses stations en GPL afin de rendre ce produit disponible et satisfaire la demande de conversion, a insisté le ministre.

Ces orientations visent à

réduire, dans la perspective d'arrêter, les importations de carburants et ne plus continuer à importer un volume annuel de 3,5 millions de tonnes d'essences et de mazout, a souligné M. Guitouni. Le taux national de conversion est de 20% actuellement représentant un total de 500 000 véhicules, a fait savoir le P-DG de Naftal qui a expliqué au ministre que l'objectif de cette entreprise à horizon 2021 est d'atteindre 40% de couverture du parc automobile en ce produit.

OPEL

La plateforme de la prochaine 2008 pour la nouvelle Corsa en 2020



L'Opel Corsa devrait être remplacée en 2018. Tout était prêt, des prototypes camouflés arpentaient le bitume pour régler les derniers soucis de mise au point. Quand un événement imprévu a obligé les ingénieurs à revoir leur copie et à donner rendez-vous aux fans de la Corsa en 2020.

La sixième génération mesurera 4 mètres et embraquera sous son capot des motorisations essence de 82 à 130 ch et des diesels de 100 à 120 ch avec de nombreux équipements d'aide à la conduite.

Pour sa production, PSA étudie la possibilité, sans détruire le design du modèle déjà figé, d'utiliser la plateforme PSA qui servira à la future Peugeot 2008. Cette base technique a été développée pour servir aux petits modèles des marques Citroën, DS et Peugeot mais aussi au partenaire chinois Dongfeng. L'an prochain, Peugeot 2008 et DS3 Crossback (un petit SUV cinq portes) devraient se la partager. Cette base technique a comme particularité de pouvoir disposer

d'une motorisation électrique. L'Opel Corsa devrait également l'adopter.

En utilisant cette base technique PSA/Dongfeng, l'Opel Corsa ne perdra pas au change puisqu'elle pourra utiliser aussi les moteurs du groupe PSA. À l'image de ce qu'a fait Volkswagen avec toutes les marques de son groupe, PSA veut proposer une large banque d'organes (dont certains seront estampillés Opel), dans laquelle toutes les marques pourront puiser, à condition de donner à leurs futurs modèles un design différencié et des réglages spécifiques.

L'Opel Corsa qui arrivera en 2020 devrait disposer de blocs essence et d'un nouveau petit diesel PSA de 1,5 de cylindrée. Elle aura aussi une motorisation électrique, un design plus sérieux que par le passé et une multitude d'aides à la conduite. Elle devrait être présentée en avant-première (concept-car) au Salon de Francfort 2019 pour une commercialisation vers la mi-2020.



Irak

Baghdad durcit le ton, les organisateurs du référendum kurde menacés d'arrestation

■ Un tribunal de Baghdad a ordonné, hier, l'arrestation des organisateurs du référendum d'indépendance au Kurdistan, à la demande du gouvernement irakien qui multiplie les mesures de rétorsion contre cette région autonome dont il veut aussi tarir les revenus pétroliers.

Par Rosa C.

Deux semaines après la victoire massive du oui à l'indépendance lors du référendum du 25 septembre – jugé illégal par le pouvoir central irakien –, un tribunal de Baghdad a prononcé l'arrestation du président, Hendren Saleh, et des deux membres de la Commission d'organisation de cette consultation, a indiqué à l'AFP le porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, Abdel Sattar al-Bireqdar. Basés à Erbil, où les services de sécurité sont aux mains des peshmergas, les combattants kurdes, et où les forces irakiennes n'ont pas pied, les trois responsables ne devraient pas

être inquiétés dans l'immédiat. En revanche, ils ne pourront plus sortir de la région autonome, sous peine d'être arrêtés sur le reste du territoire irakien où ils s'étaient plusieurs fois rendus auparavant pour s'entretenir avec des responsables à Baghdad. Les liaisons aériennes avec l'étranger ont été coupées par Baghdad après le «oui» massif à l'indépendance. «Nous ne reconnaissons pas cette décision et nous ne lui prêtons aucune importance car c'est une décision politique», a réagi auprès de l'AFP M. Saleh, qui a comparé le mandat d'arrêt à son encontre aux méthodes du régime du dictateur Saddam Hussein, déchu lors de

l'invasion américaine de 2003. Le gouvernement irakien a durci le ton cette semaine contre la région sécessionniste. Lundi, le Conseil de la sécurité nationale, présidé par le Premier ministre Haider al-Abadi, a donné le ton en annonçant une série de mesures contre Erbil. Le but : frapper au portefeuille le Kurdistan irakien déjà miné par la plus grave crise financière de son histoire. Baghdad a promis ce jour-là des sanctions contre les fonctionnaires ayant participé au référendum, menaçant les «corrompus» en prévenant que les fonds détournés seraient «récupérés». Le gouvernement irakien a aussi réclamé de reprendre la main sur les revenus pétroliers et le juteux business des entreprises de téléphonie mobile. Le lendemain, les autorités centrales ont accéléré la cadence en annonçant la remise en état urgente d'un oléoduc reliant les champs de pétrole de la province de Kirkouk (nord), qu'Erbil leur dispute, au port truc de Ceyhan. Cet oléoduc vise à court-circuiter celui établi en parallèle en 2013 par les Kurdes et passant par la



PH: D. K.

région autonome. L'exportation du pétrole sous contrôle kurde atteint en moyenne 550 000 b/j, dont la moitié est extraite des champs de Kirkouk. Elle constitue une importante source de revenus pour le Kurdistan irakien dont l'économie est très peu diversifiée. Pour les experts, Baghdad, qui a repris le contrôle de la quasi-totalité de son territoire en chassant les jihadistes du groupe Etat islamique (EI), veut désormais «renverser les faits

accomplis» créés par les Kurdes. Ces derniers ont gagné en territoire et en ressources naturelles au gré des victoires contre l'EI. Le bras de fer entre Baghdad et Erbil n'en est qu'à ses débuts, assurent les autorités centrales qui appellent régulièrement les puissances régionales à étouffer le commerce kurde, dont elles veulent contrôler les entrées et les sorties.

R. C.



Points chauds

Drapeau

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis des décennies, le drapeau européen est considéré, sans surprise, par le Front national comme le symbole de la perte de souveraineté de la France. Marine Le Pen avait d'ailleurs exigé, lors d'une entrevue à TF1, qu'il soit retiré du plateau lors de sa venue, le drapeau bleu étoilé étant pourtant toujours présent aux côtés du drapeau français lors de la réception des candidats à l'élection présidentielle. Or, depuis quelques mois, le drapeau européen est également devenu la cible d'une partie de l'extrême gauche, celle dirigée par Jean-Luc Mélenchon, qui y voit le symbole de la domination des institutions françaises par le Parlement européen. En effet, le chef de file des députés Insoumis a affirmé cette semaine qu'Emmanuel Macron n'avait «pas le droit» d'imposer le drapeau européen à la France, arguant notamment que c'est un emblème «confessionnel». «Monsieur le président vous n'avez pas le droit d'imposer à la France un emblème européen confessionnel. Il n'est pas le sien et la France a voté contre son adoption sans ambiguïté», écrit Mélenchon, ancien eurodéputé, dans un communiqué. Après la proposition controversée des Insoumis de supprimer le drapeau européen de l'hémicycle pour le remplacer par celui de l'ONU, Emmanuel Macron a annoncé mardi qu'il allait officiellement reconnaître le drapeau bleu, lors d'un sommet de l'Union européenne, la semaine prochaine, afin qu'il ne puisse plus être «enlevé de l'hémicycle». Jusqu'ici, les Insoumis avaient notamment plaidé que «la France n'est pleinement en phase avec son projet politique historique d'indépendantisme et de promotion de la paix que si elle dépasse tout ancrage régional et zonal» et invoqué «une difficulté à mettre un drapeau qui ne fait pas consensus». Dès le 20 juin, après son élection, Jean-Luc Mélenchon avait dénoncé la présence du drapeau européen bleu étoilé dans l'Assemblée. Le drapeau et l'hymne européens ont été reconnus par 16 des 28 pays de l'Union européenne, par la signature d'une déclaration commune annexée au traité de Lisbonne. Pour Mélenchon, cette déclaration «ne peut être signée» par le chef de l'Etat «sans vote ni accord du Parlement français». «La Constitution et le simple souci de la démocratie autant que l'attachement à la plus simple exigence laïque ne le permettent pas», écrit le député des Bouches-du-Rhône. A l'approche de la présidence française de l'UE, en 2008, le président UMP de l'Assemblée, Bernard Accoyer, avait proposé, à l'image du Quai d'Orsay voisin, d'installer le drapeau européen à côté du drapeau français. Une proposition alors rejetée par le bureau de l'Assemblée, notamment par deux PS et un UMP. Le drapeau bleu étoilé a finalement fait son entrée dans l'Assemblée sous le président quinquennat. Reste à savoir si Macron défiera LFI et les nationalistes de tous bords en reconnaissant le drapeau européen ou si l'appel de Mélenchon trouvera un écho si ce n'est chez lui, chez ses conseillers qui pourraient lui recommander de rester prudent sur ce sujet sensible alors qu'il connaît depuis quelques mois une significative baisse de sa popularité.

F. M.

Espagne

Madrid menace de suspendre l'autonomie de la Catalogne

Le Chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a menacé hier de suspendre l'autonomie de la Catalogne, sommant le président séparatiste de confirmer s'il avait bien déclaré mardi soir l'indépendance de cette région. Dans une nouvelle escalade de la crise entre Madrid et l'une des plus riches régions d'Espagne, M. Rajoy a enjoint à Carles Puigdemont de revenir à la légalité, faute de quoi il utiliserait pour la première fois l'article 155 de la Constitution, qui permet de suspendre l'autonomie d'une région. Dans une brève déclaration télévisée, il a annoncé avoir demandé formellement au président catalan s'il avait déclaré l'indépendance de la Catalogne, après «la confusion engendrée délibérément» par l'exécutif catalan mardi soir. Cette demande est préalable à toute mesure que le gouvernement pourrait prendre dans le cadre de l'article 155, a ajouté M. Rajoy. «De la réponse du président (...) à cette demande dépendra la suite des événements dans les prochains jours», a ajouté le Chef du gouvernement conservateur. La suspension de l'autonomie, sans précédent depuis 1934, serait considérée par beaucoup de Catalans comme un affront et pourrait déclencher

des troubles dans cette région très attachée à sa langue et sa culture et dont l'autonomie a été rétablie après la mort du dictateur Francisco Franco (1939-1975). L'Union européenne, déjà secouée par le Brexit, suit la crise avec inquiétude. La Commission européenne a répété avec force hier qu'elle attendait un «plein respect de l'ordre constitutionnel espagnol». Les dirigeants indépendantistes de Catalogne se sont appuyés mardi sur la victoire du «oui» à l'indépendance au référendum d'autodétermination interdit et contesté du 1^{er} octobre – avec 90% des voix et une participation de 43% – pour signer une déclaration d'indépendance de la République de Catalogne. Mais M. Puigdemont avait préalablement annoncé qu'il suspendait les effets de la déclaration dans l'attente d'un dialogue avec Madrid. «Le président (Puigdemont) a dit qu'il suspendait les effets de l'indépendance, de la loi de transition (vers l'indépendance, ndlr) pour pouvoir nous asseoir, écouter, dialoguer, voir s'il y a un moyen de trouver un accord», a expliqué hier matin le porte-parole du gouvernement catalan Jordi Turull. «La déclaration d'indépendance doit être faite par le Parlement de Catalogne», a-t-il ajouté, évo-

quant à ce stade une signature «symbolique».

Le référendum, dont les résultats sont invérifiables faute de commission électorale indépendante, a ouvert la crise politique la plus grave en Espagne depuis son retour à la démocratie en 1977, divisant aussi profondément les habitants de la Catalogne, où vivent 16% des Espagnols.

Avant M. Rajoy, son ministre des Affaires étrangères Alfonso Dastis avait accusé les séparatistes devant la chambre des députés d'être «une force destructrice qui se propose de vaincre la démocratie, détruire l'Etat de droit et mettre en danger l'espace européen». Dans son édition d'hier, le quotidien *El País*, le plus lu du pays, dénonce un «piège» tendu par l'exécutif catalan, qui ne cherche selon le journal à négocier rien d'autre que l'indépendance et a prévu dans l'intervalle de «déstabiliser économiquement et politiquement» l'Espagne. Après le Conseil des ministres, Mariano Rajoy a prévu de s'exprimer devant les députés, en fin d'après-midi.

Hormis la suspension d'autonomie, le gouvernement a plusieurs instruments à sa disposition.



Spectacle de chant lyrique

La soprano Géraldine Casey en tournée en Algérie

■ Les amoureux de musiques rythmées et de spectacles mélodiques sont en rendez-vous en ce mois d'octobre avec la soprano Géraldine Casey. Cette dernière sera en tournée dans trois villes du pays pour un concert de chant lyrique intitulé «L'Art de la coloratura». Les villes concernées par ce spectacle sont Oran, Constantine et Tlemcen.

Par Abla Selles

Les échanges artistiques entre les deux rives de la Méditerranée se multiplient de plus en plus, offrant au public algérien l'occasion de découvrir d'autres cultures et passer d'agréables moments artistiques. Pour le mois d'octobre courant, trois villes du pays sont concernées par un spectacle de chant lyrique. En effet, les mélomanes de musique universelle à Oran, Constantine et Tlemcen sont en rendez-vous avec les rythmes et les sonorités méditerranéennes dans le cadre d'une mini-tournée de la soprano Géraldine Casey. Ce spectacle est porteur d'un message humaniste, de paix, de fraternité, d'amour avec des rythmes représentant la région de la Méditerranée. Encore peu connue du public algérien, Géraldine Casey est diplômée de l'ESCP et Sciences Po Paris. Elle commence le chant lyrique bien avant, à l'âge de 16 ans, et mal-



gré ses études supérieures dans des domaines bien éloignés, c'est vers le chant qu'elle retourne. Pour perfectionner son art, elle obtient un diplôme supérieur d'exécution puis de concertiste à l'École normale de musique de Paris. Sa carrière est alors lancée avec l'enregistrement de plu-

sieurs disques, dont un récital consacré à Mozart en 2010 qui sera largement acclamé en Europe et lauréat de plusieurs prix. Accompagnée du pianiste et chef d'orchestre franco-finlandais Philippe Barbey Lallia, la soprano compte nous faire découvrir l'art de la Coloratura,

une spécialité vocale qui a vu le jour avec l'opéra au 17^e siècle. Celle-ci se caractérise par sa souplesse et sa très grande extension ; l'exemple parfait pour illustrer cet art serait «La Reine de la Nuit», extrait de «La Flûte enchantée» de Mozart que Casey interprétera. **A. S.**

Quatorze pays participent au 9^e Festival de musique symphonique

Le 9^e Festival international de musique symphonique, (FCIMS), prévu du 14 au 18 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, devra accueillir quatorze pays dont l'Italie, invité d'honneur, avec une prédominance accordée au chant lyrique d'opéra, a indiqué mardi le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara.

Des ensembles venant des pays participant devront se succéder cinq jours durant dans des répertoires variés de la musique universelle et de l'opéra, au rythme d'une programmation de trois concerts par soir.

L'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider qui célèbre ses 25 ans de direction artistique de différents orchestres internationaux, animera la première partie de la soirée inaugurale de ce 9^e festival. Soutenu par quinze instrumentistes et trois vocalistes italiens.

L'Ensemble italien Arco Magico Chamber Orchestra interviendra en seconde partie de la soirée avec un programme de pièces célèbres de l'opéra italien.

Les voix lyriques et polyphoniques seront également à l'honneur, lors des

prestations tchèque, autrichienne, mexicaine (avec une partie traditionnelle), japonaise, syrienne et russe.

L'Orchestre national tunisien interprétera une dizaine de pièces de différents compositeurs de musique classique, alors que la Syrie, présente avec la Chorale de chambre de l'Institut supérieur de musique, se produira avec quelques pièces de musique classique universelle et d'autres tirées du patrimoine algérien, entre autres.

M. L.

Prévue pour vendredi à Paris

Une cérémonie publique pour rendre hommage à Jean Rochefort

Une cérémonie publique sera organisée ce vendredi pour Jean Rochefort avant ses obsèques qui auront lieu dans la plus stricte intimité. Jean Rochefort n'est plus. Lundi 9 octobre, la France apprenait la mort de l'un de ses acteurs emblématiques. Depuis deux

jours, le monde artistique, et celui du cinéma en particulier, est en deuil. Les hommages pleuvent sur les réseaux sociaux, saluant la mémoire d'un homme simple et talentueux, exemple pour beaucoup.

Emporté à 87 ans, Jean Rochefort était apprécié par

tous, même par les plus jeunes. Il y a deux ans, il réinterprétait dans la langue des jeunes les plus grands classiques de la littérature française sur France 5 dans «Les Boloss des belles lettres».

Ce vendredi, Jean Rochefort sera inhumé dans la plus stricte

intimité, comme l'a rapporté son agent à l'AFP. Un hommage public sera toutefois organisé pour saluer sa mémoire une dernière fois. Le rendez-vous est fixé à 14h30 à l'église Saint-Thomas d'Aquin dans le 7^e arrondissement parisien.

R. I.

Prévu pour le 16 octobre

Projection de «En attendant les hirondelles»

«En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui sera en projection exclusive à l'Institut français d'Alger le 16 octobre.

Le premier long-métrage de Karim Moussaoui arrive à Alger après avoir été présenté au Festival de Cannes dans la catégorie spéciale «Un Certain Regard» et avoir

reçu des critiques positives à travers le monde. Son avant-première a eu lieu le 21 septembre dernier à Alger. Malheureusement, cette nouvelle projection est accessible via réservation et cartes d'accès uniquement et ce, à cause des places limitées de l'Institut français. L'événement se

déroulera le 16 octobre à 18h00. En attendant sa projection ailleurs, réservez votre place dès maintenant en envoyant un mail à cette adresse : filmennattendantleshirondelles2017.alger@if-algerie.com.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger-Centre)
Jusqu'au 19 octobre :

Exposition «Les couleurs tourmentées» de l'artiste peintre Abdelhalim Kebiche.

Musée Kotama de Jijel :

Du 12 au 14 octobre : 2^e Salon national de la femme rurale et de la culture.

Galerie de la Fondation Ahmed et Rabah Asselah (Alger-Centre)
Jusqu'au 28 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée National Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (25, rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)
Jusqu'au 29 octobre :

Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jeudi 19 octobre à 18h :

Conférence «Pourquoi le Maghreb est essentiel pour la France» par Hakim El Karoui, normalien, agrégé de géographie. Entrée sur carte d'accès, dans la limite des places disponibles. Réservation à l'adresse : rencontreavechakimelkaroui2017.alger@if-algerie.com

Lundi 13 novembre à 19h30 :

Chants lyriques

«Enchantresses» avec la soprano Aurélie Lollier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueenchantresses13nov2017.alger@if-algerie.com

Basilique Notre Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Samedi 4 novembre à 19h30 :

Chant lyrique «Prières et invocations» avec la soprano Aurélie Lollier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès.

Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueprieresetinvocations4nov2017.alger@if-algerie.com

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Du 14 au 18 octobre à partir de 18h30 :

9^e édition du Festival culturel international de musique symphonique. Invité d'honneur : Italie. Entrée : 500 DA.

Musée communal de Laghouat
Jeudi 12 octobre à partir de 14h :

Présentation du roman «Hiziya, princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter (éditions El Ibriz).

Galerie d'art du Park Mall de Sétif

Jusqu'au 6 novembre :

Exposition «A la Lumière de l'émotion» de Lebcir Toufik. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

Jeudi 19 octobre à 19h :

Spectacle «Errances» de Lila Borsali.

Entrée : 500 DA.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 16 octobre :

Exposition de l'artiste Farah Laddi.

Galerie Seen Art (156

Lotissement El-Bina, Dély-

Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir. Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 17 octobre : Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh.

Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition «Identité» de l'artiste peintre Dounia Hedi.



Coup-franc direct

On ne fait pas du neuf avec du vieux !

Par Mahfoud M.

La JS Kabylie et sa direction ont pris tous leurs fans à contre-pied en faisant du Hannachi sans lui. En effet, les nouveaux patrons de la JSK ont fait appel à un ancien coach qui n'est autre que le Français Chay, de retour au club... 11 ans après son dernier passage tout en ayant 69 ans. C'est le même procédé que l'ancien président Hannachi qui a pourtant été poussé vers la sortie pour sa mauvaise gestion, reprise par cette nouvelle équipe dirigeante. Comment ramener un technicien à cet âge sachant qu'il n'avait apparemment pas été actif lors des dernières années et qu'il était mis au placard ? A son âge, ce technicien est-il vraiment capable de donner vraiment ce plus qu'on attend de lui dans le club kabyle qui a besoin d'un coup de jeune et beaucoup plus d'un coach qui soit proche de ses joueurs pour les amener à se libérer psychologiquement ? Il est clair que ces dirigeants ne savent pas réellement ce qu'ils font et commettent les mêmes erreurs que l'ancien président, pourtant accusé de n'en faire qu'à sa tête et ne pas prendre l'avis des gens sages de la JSK. En fait, le club kabyle a besoin d'être géré par des personnes qui connaissent les besoins de ce grand club tombé dans les abîmes depuis quelque temps et qui a perdu ses traditions qui faisaient sa spécificité.

M. M.

Boxe

Mourad Meziane garde son poste



sports de Relizane, Rabah Hamadache, ex-sélectionneur national de boxe et Mohamed Ayache, cadre de sport affecté à la FAB. Une fois nommé, l'ancien-nouveau directeur technique national devrait, par la suite, procéder à la désignation des nouveaux staffs techniques nationaux de boxe, a-t-on ajouté. Pour rappel, la Fédération algérienne de boxe sous la direction de l'ex-président, Madjid Nehassia, avait désigné en avril dernier Mohamed Ayache au poste de DTN en remplacement de Mourad Meziane qui occupait cette fonction depuis 2009. Mais Ayache n'a jamais pris ses fonctions de façon effective jusqu'à la crise qui a secoué la FAB et conduit à la suspension de Nehassia par le ministère. Par ailleurs, le collègue technique national de la Fédération algérienne de boxe se tiendra vendredi et samedi au Complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger) à partir de 16h00.

LE DIRECTEUR technique national (DTN) sortant de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, a été maintenu à son poste, a indiqué mardi le président de l'instance fédérale, Abdeslam Draa. «Le ministère de la Jeunesse et des Sports nous a notifié le maintien de Mourad Meziane à son poste de DTN après plusieurs semaines d'attente, ce qui permet à l'instance fédérale d'entamer son travail dans la plus grande sérénité», a déclaré à l'APS, Abdeslam Draa. Quatre techniciens étaient candidats pour le poste de DTN. Il s'agit de Mourad Meziane, Khedim Djelloul, cadre de sport à la direction de la jeunesse et des

techniques nationaux de boxe, a-t-on ajouté. Pour rappel, la Fédération algérienne de boxe sous la direction de l'ex-président, Madjid Nehassia, avait désigné en avril dernier Mohamed Ayache au poste de DTN en remplacement de Mourad Meziane qui occupait cette fonction depuis 2009. Mais Ayache n'a jamais pris ses fonctions de façon effective jusqu'à la crise qui a secoué la FAB et conduit à la suspension de Nehassia par le ministère. Par ailleurs, le collègue technique national de la Fédération algérienne de boxe se tiendra vendredi et samedi au Complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger) à partir de 16h00.

39^e Championnat d'Afrique des clubs de handball (dames)

Le GSP entame la compétition en affrontant le FAP

LE GS Pétroliers entamera le 39^e Championnat d'Afrique des clubs champions dames de handball 2017 le vendredi 20 octobre face au FAP HB du Cameroun (10h00 locale), selon le programme de la compétition publié mardi par la Confédération africaine de handball (CAHB). Versé dans le groupe A, le GSP jouera lors de la 2^e journée devant l'ABO Sport (Congo) le samedi 21 octobre à 16h00. Le représentant algérien affrontera ensuite l'ASF Stax (Tunisie) le dimanche 22

octobre (14h00). Les pétroliers clôtureront le premier tour le mardi 24 octobre à 16h00, contre l'Africa Sport (Côte d'Ivoire). Le groupe B est composé de 4 équipes : Primeiro De Agosto (Angola), TKC HC (Cameroun), Bandama FC (Côte d'Ivoire) et HC Vainqueur (RD Congo). Le Championnat d'Afrique des clubs de handball dames se déroulera dans trois salles : Hammamet, Nabeul et Beïr Khair. La finale du tournoi continental féminin est prévue le dimanche 29 octobre.

Ligue I Mobilis (6^e journée)

Le CRB et l'ESS sur du velours

■ Les deux co-leaders de la Ligue I Mobilis, le CR Belouizdad et l'ES Sétif, devraient, théoriquement, avoir les coudées franches pour cette 6^e journée en recevant respectivement les formations de la JS Saoura et l'O Médéa.

Par Mahfoud M.

Les gars de Laâkiba, même avec leurs soucis financiers et le problème des mensualités non payées des joueurs, devraient logiquement gagner sachant qu'ils n'affronteront pas un grand adversaire puisque le représentant du Sud voyage mal. De son côté, l'Entente devrait l'emporter sur son stade du 8-Mai 1945 face à l'O Médéa. Les poulains de Madoui qui sont lancés dans la course au titre ne souhaitent pas rater cette opportunité de recevoir Médéa pour ajouter trois autres points à leur escarcelle. Néanmoins, les gars de la capitale des Hauts-Plateaux devraient, quand même, être sur leurs gardes et faire attention à cette équipe qui est capable du meilleur comme du pire. Le CS Constantine qui est bien parti pour jouer les trouble-fête cette saison, se rend à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale et n'aura pas la partie facile devant une équipe qui souhaite se sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve. La JS Kabylie qui a un nouvel entraîneur en la personne du Français Chay, se rend à Sidi Bel-Abbès où l'USMBA l'attendra de pied ferme. Les Canaris auront une mission délicate devant les gars de la Mekerra qui ne se laissent pas faire aussi



Les Belouizdadis devraient engranger les trois points

facilement à domicile. Le DRB Tadjenant qui reste sur une défaite face à la JSK, souhaite se reprendre lors de cette journée en accueillant l'équipe de l'USM Blida qui reste scotchée à la dernière place même si elle a pris son premier point lors de son dernier match à domicile face au NAHD. Le Nasr d'Hussein-Dey donnera la réplique sur son ancre du stade du 20-Août à la formation du Paradou AC dans un derby algérois qui s'annonce équilibré même si les Sang et Or partent favoris. Enfin, l'USM El Harrach cherche toujours à remporter son premier succès en essayant de venir à bout de l'équipe du MC Oran lors de la rencontre qui l'opposera samedi au stade du 1^{er}-Novembre d'El

Mohammadia. Le big derby algérois qui devait opposer le MCA et l'USMA a été, faut-il le rappeler, reporté à une date ultérieure pour le faire jouer dans les meilleures conditions après la réfection de la pelouse du stade olympique.

M. M.

Le programme :
Jeu 12 octobre 2017 à 16h :
 DRBT-USMB
 NAHD-PAC
 USMBA-JSK
Vendredi 13 octobre 2017 à 16h :
 CRB-JSS
 ESS-OM (17h)
 USB-CSC
 USMH-MCO (samedi à 16h)
 MCA-USMA (à programmer)

Ligue II Mobilis (6^e journée)

L'ASAM en danger

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'A Aïn Miilla, sera en danger pour cette sixième journée en se rendant à Chlef où la formation locale, l'ASO l'attendra de pied ferme. En effet, les Miillis risquent de laisser des plumes face aux Chéliéliens qui jouent la carte de l'accession et qui ne laisseront certainement pas laisser cette opportunité pour l'emporter et grignoter d'autres places dans le classement, sachant qu'ils sont maintenant à la quatrième place avec neuf points dans leur escarcelle. Ce match sera, certainement, l'attraction de la journée étant donné que les deux équipes jouent le même objectif. Pour sa part, le MO Béjaïa qui est à la seconde place aura l'occasion de se rapprocher du leader et sans doute le détrôner en cas de

défaite de ce dernier en jouant à domicile face au GC Mascara. Les gars de la ville des Hammadites devraient logiquement l'emporter, surtout qu'ils sont sur une belle lancée et devant leurs fans ne rateront certainement pas cette opportunité d'aligner les trois points. La JSM Skikda qui est sur le podium et qui aspire à accéder cette saison, devrait l'emporter à home en recevant le CRB Aï Fekroun dans ce derby de l'Est. Un autre derby sera attrayant pour cette journée, celui qui mettra aux prises le Mouloudia d'El Eulma au CA Bordj Bou-Arréridj. Les gars de Babya partent avec les faveurs du pronostic mais devraient quand même faire attention aux Criquets Jaunes qui ne se laisseront pas faire aussi facilement. L'autre forma-

tion de Béjaïa, la JSMB, aura un déplacement périlleux à effectuer en donnant la réplique au CA Batna qui ne souhaite laisser filer aucun point à domicile. Enfin, le derby de l'Ouest entre l'ASMO et le WAT s'annonce captivant et disputé même si les gars de la Médina Djedida ont plus de chances de l'emporter.

M. M.

Le programme :
Vendredi 13 octobre 2017 à 15h :
 JSMS-CRBAF
 MCS-RCR
 ASMO-WAT
 MCEE-CABBA
 ABS-RCK
 CAB-JSMB
 MOB-GCM
 ASO-ASAM

Coupe du Monde féminin (U17)

L'EN y sera après le retrait du Mali

La sélection algérienne féminine U17 est qualifiée pour le premier tour de la Coupe du Monde de la catégorie qui aura lieu en Uruguay en 2018 après le retrait du Mali, a indiqué la Fédération algérienne de football

(FAF) mardi. Adversaire de l'équipe d'Algérie au tour préliminaire, le Mali a annoncé ce mardi son forfait dans cette compétition, alors que le match aller entre les deux sélections devrait avoir lieu samedi prochain. Lors

du premier tour qualificatif, l'Algérie affrontera le Cameroun. Le match aller se déroulera les 1^{er}, 2 ou 3 décembre 2017 à Alger et le retour les 15, 16 ou 17 décembre 2017 au Cameroun, selon la même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Interception de 24 harraga au nord de Cap Falcon

LES UNITÉS du groupement territorial d'Oran des gardes-côtes ont intercepté, mercredi, 24 candidats à l'émigration clandestine à deux miles au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck) à l'ouest d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 24 candidats à l'émigration clandestine, dont 4 ressortissants africains de nationalités guinéenne et malienne, avaient pris le départ la veille à bord d'un pneumatique à partir de la plage de Bouisseville, a-t-on indiqué, signalant que trois femmes et 7 mineurs algériens figuraient parmi ce groupe.

Ces harraga ont été remis, après les formalités d'usage, aux éléments de la Gendarmerie nationale d'Aïn El Turck qui les ont présentés à la justice, a-t-on ajouté.

... Et onze à Mostaganem

Les éléments des gardes-côtes de la wilaya de Mostaganem ont intercepté, dans la nuit de mardi à mer-

credi, 11 candidats à l'émigration clandestine, a-t-on appris mercredi du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Les mis en cause ont été interceptés à 8 miles marins au nord du port commercial de Mostaganem alors qu'ils se trouvaient à bord d'une embarcation de fabrication traditionnelle équipée d'un moteur.

Les candidats à l'émigration clandestine avaient pris le départ à partir de la plage d'Ouréah, relevant de la commune de Mazagran, à l'ouest de Mostaganem, selon la source.

Les «harragas» ont été transférés vers le port commercial pour faire l'objet des procédures administratives avant leur remise aux services de la sûreté pour être présentés ensuite devant la justice, précise-t-on de même source.

Depuis jeudi dernier, quelque 59 personnes dont des femmes et des enfants ont été interceptés pour émigration clandestine au large des côtes de Mostaganem.

M. L.

Illizi/Prestations de santé à Bordj Omar Idriss Une équipe médicale militaire en renfort

UNE ÉQUIPE médicale militaire pluridisciplinaire va renforcer les prestations de santé dans la commune de Bordj Omar Idriss (700 km d'Illizi), a appris l'APS mercredi de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Illizi.

Une commission du ministère de la Défense nationale a procédé, en coordination avec la DSP, à l'inspection des structures existantes dans la commune, dont l'hôpital 60 lits en cours de réalisation et dont une partie est achevée ainsi que l'établissement public de santé de proximité, en vue de faire un état des lieux et voir les possibilités de contribution de la santé militaire à la satisfaction des attentes de la population locale en matière de prise en charge médicale spécialisée, a indiqué le DSP d'Illizi, Abbes Boulifa.

Les services de la santé militaire envisagent, ainsi, la mobilisation de praticiens spécialisés et des moyens médicaux nécessaires pour couvrir les spécialités médicales projetées, dont la chirurgie générale, la néphrologie, la réanimation, la gynécologie-obstétrique, la médecine interne et la pédiatrie, a-t-il précisé.

Une proposition est faite d'exploiter pour cela la partie achevée de l'hôpital 60 lits qui

comprend le pavillon des urgences, le bloc opératoire et le service mère-enfant.

Selon le DSP, cette initiative, susceptible de contribuer à l'amélioration des prestations médicales spécialisées dans la région, devra épargner aux malades les évacuations vers le chef-lieu de wilaya ou vers la wilaya de Ouargla pour des motifs de soins et permettre également aux praticiens civils exerçant dans la région un échange d'expériences avec leurs homologues militaires.

R. N.

Akbou

L'auteur d'une tentative d'homicide arrêté

«UN CRIMINEL auteur d'une agression de trois personnes avec arme blanche a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou ces derniers jours, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. Les victimes ont été grièvement blessées. Elles ont reçu des coups de couteau à plusieurs endroits de leurs corps. Elles ont été rapidement évacuées à l'hôpital d'Akbou. L'auteur de l'agression, M.F. âgé de 28 ans et natif d'Akbou est connu pour ses antécédents judiciaires. Le mobile de l'agression est lié à un contentieux entre lui et les victimes au sujet d'une transaction d'achat d'un terrain entre son père et les victimes. L'agresseur n'a trouvé mieux pour s'opposer que la violence. La police a été informée par l'hôpital de l'admission de trois personnes blessées à l'arme blanche et a envoyé des policiers sur les lieux de l'affaire pour enquêter et arrêter l'agresseur. Accusé de tentative d'homicide volontaire avec préméditation, le prévenu a été présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a placé sous mandat de dépôt.

H.C.

LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Djalou@hotmail.com

Carences dans le secteur de l'éducation à Béjaïa

L'association de wilaya de parents d'élèves monte au créneau

■ La fermeture d'un bon nombre de cantines scolaires à Béjaïa, notamment dans les communes de l'est de la wilaya, dont celles de la daïra de Draâ El-Kaïd continue de faire parler d'elle.

Par Hocine Cherfa

Dans cette daïra avec ses communes 23 cantines scolaires ne sont pas encore opérationnelles après 40 jours de la rentrée scolaire. Les parents d'élèves sont montés au créneau récemment à Tamridjt pour demander leur ouverture immédiate. Ils ont fermé le siège de la daïra pour exiger la validation des lots de fourniture de produits alimentaires par le contrôleur financier. La crise qui couve au sein de cette APC a retardé toute solution car la majorité des élus refuse de déli-

bérer dans cette affaire. Une rencontre a réuni ces derniers jours les élus, le maire et le chef de daïra mais qui n'a abouti à rien d'ailleurs. Pas moins de 3 700 élèves sont privés de repas chauds dans cette région. Les autorités locales ont affirmé hier que «le problème est réglé et que les cantines vont ouvrir dès la semaine prochaine». Pour sa part, l'union de wilaya des parents d'élèves de Béjaïa estime que la rentrée scolaire est «inquiétante». Pour elle, malgré l'effort fourni par le personnel du secteur, la rentrée scolaire dans les trois cycles (primaire, moyen, secondaire) a été marquée par des carences. C'est le constat fait par l'union de wilaya des parents d'élèves de Béjaïa, une organisation créée en juillet dernier. Dans une déclaration, cette organisation justifie son inquiétude par le manque relevé dans le secteur en moyens humains et pédagogiques (livres, immobilier, infrastructures). Ces animateurs citent, à cet effet, le manque d'immobilier dans certains établissements à l'exemple de l'école 13 martyrs, les écoles Mansouri, Rabia, Boucherba et le manque de moyens pédagogiques à l'école primaire Turkine à Tichy où un mouvement de protestation a été enregistré. Dans leur constat, les auteurs de la déclaration ont relevé une

insuffisance d'infrastructures laquelle s'est traduite par une surcharge des classes et le problème de la carte scolaire qui, selon eux, s'est répercuté négativement sur le déroulement de la rentrée dans certains établissements scolaires. Les membres de l'union des parents d'élèves citent également le problème de dysfonctionnement dans les lycées de Toudja et Timezrit Sidi Ali Lebhar. Pour eux, le dernier rassemblement des directeurs des lycées et CEM devant l'académie pour dénoncer les conditions de travail et le manque de moyens matériels et humains, est un autre indice sur «le marasme» que vit le secteur. Et comme solutions, les auteurs de la déclaration ont appelé les responsables (wali, D.E...) «à mettre sur pied une commission d'enquête afin de situer les responsabilités de cette situation, recenser l'ensemble des établissements primaires fermés à l'échelle de la wilaya pour la récupération de l'immobilier nécessaire» et procéder à «une révision de la carte scolaire». Ils ont conclu en invitant les mêmes responsables à une «réunion urgente» avec l'ensemble des partenaires (syndicats, associations de parents d'élèves) afin de faire le diagnostic et remédier rapidement à ces carences.

H. C.